

**Vers un nouveau contrat social pour l'égalité
entre les femmes et les hommes**

**Mémoire présenté
par
la
YWCA de Québec**

Le 17 janvier 2005

Avant-propos

Audacieux et ambitieux!

Réaliste et réalisable?

Prometteur et encourageant.

Ces quelques qualificatifs évoquent bien les sentiments que la lecture de l'avis du Conseil du statut de la femme intitulé *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes* ont provoqué au sein de notre organisation.

La YWCA de Québec aura 130 ans le 23 février prochain. Elle est l'une des plus anciennes associations québécoises qui se consacrent au soutien des femmes dans la région de Québec. À ce titre, elle a traversé toutes les étapes de la lutte des femmes vers l'égalité. Elle a donc, à coup sûr, ressenti l'impact des inégalités vécues par les femmes, tant dans son administration que dans ses services.

La Y des femmes salue les avancées des femmes, mais elle reconnaît la fragilité de celles-ci. Elle est en mesure de constater encore aujourd'hui que les femmes font face à des obstacles qui sont très bien décrits dans cet avis.

En vous transmettant ce bref mémoire, nous souhaitons partager avec vous nos réflexions, préoccupations, commentaires et pistes d'action.

La stratégie

D'entrée de jeu, la stratégie proposée par le Conseil du statut de la femme semble porteuse de résultats. L'intention de conserver et de poursuivre les actions déjà entreprises dans le passé nous semble sage et éclairée. Les trois leviers d'intervention proposés permettront, à notre avis, de bien encadrer la démarche vers l'idéal d'égalité visé. Toutefois, nous estimons que les moyens et les actions qui découleront de ces approches devront être mieux définis, plus musclés et surtout surveillés pour atteindre cet idéal.

Concernant le premier levier, tous les programmes existants et mesures utilisées nommés dans l'approche spécifique (la Politique d'intervention en matière de violence conjugale, les différents projets touchant les grossesses précoces, l'entrepreneuriat féminin, À égalité pour décider, etc.) ont donné et donnent encore de bons résultats, mais ceux-ci sont timides. Ces programmes et mesures ne disposent pas encore de portefeuille suffisamment important pour que les effets soient ressentis à long terme et de façon durable. L'aide gouvernementale permet le démarrage et la création de nouveaux programmes sans s'assurer que ceux qui existent sont consolidés et efficaces. L'appel de nouveaux projets devrait donc toujours être en équilibre avec la consolidation des programmes existants.

Le deuxième levier qui touche directement l'appareil gouvernemental devrait être étendu à tous les ministères et à toutes les structures publiques et parapubliques. Un rôle de leadership devrait être joué en ce sens par le gouvernement pour amener tous les paliers gouvernementaux et les entreprises des secteurs du développement économique à adopter ces outils d'analyse qui permettent de mieux saisir et de comprendre où et comment les inégalités persistent.

Pour ce qui est du troisième levier, l'approche sociétale est la plus audacieuse et sûrement la plus difficile à mettre en action. Le préalable au succès de cette approche est un partage et une vision commune de la définition de l'égalité. Nous croyons qu'il reste beaucoup à faire pour que les enjeux soient perçus de la même manière par les hommes et les femmes. Il y a même des mesures à prendre pour rallier toutes les femmes entre elles à cette définition de l'égalité de fait. Travailler de concert avec les hommes à l'atteinte de l'égalité des femmes est souhaitable, mais cela demandera de la confiance vigilante et de la prudence.

Les orientations gouvernementales et leurs axes d'intervention

Globalement, nous sommes d'accord avec les orientations et les axes proposés. Plus particulièrement, comme organisme, nous donnerons priorité aux actions qui s'inscriront dans le 2^e axe de la 4^e orientation, dans les 1^{er}, 2^e et 3^e axes de la 5^e orientation ainsi que dans le 4^e axe de la 5^e orientation.

Au lieu de commenter chacune des orientations et les axes qui s'y rattachent, nous avons choisi d'exposer ici le fruit de nos réflexions ainsi que nos préoccupations au regard des enjeux qui en découlent.

Selon nous, les femmes immigrantes sont celles pour qui les pas vers l'égalité sont les plus nombreux. Leur intégration doit inclure des mesures de soutien pour les aider à refuser de reproduire les traditions culturelles qui les maintiennent dans des conditions d'inégalité inacceptables. De plus, toute coutume qui permet que les femmes soient traitées de façon injuste ou violente et qui va à l'encontre de la Charte des droits et libertés devrait être une pratique interdite et faire l'objet d'une surveillance étroite.

La scolarisation des filles, outre qu'elle est le meilleur chemin vers l'indépendance financière, constitue aussi le gage d'un plus haut taux de réussite

scolaire de leurs futurs enfants. Toutes les mesures favorisant et facilitant la scolarisation des filles, particulièrement des jeunes mères, ne doivent pas être négligées au profit des mesures pour contrer le décrochage scolaire des garçons.

Afin que les acquis du féminisme ne sombrent pas dans l'oubli et rejoignent les jeunes filles autant que les jeunes garçons, nous croyons souhaitable d'introduire l'histoire du féminisme ou l'éducation au féminisme dès le deuxième cycle du primaire et au secondaire.

Pour assurer que les approches proposées donnent les résultats attendus et que les différences et les difficultés entre les sexes soient toujours prises en considération, il nous semble essentiel de préserver le Conseil du statut de la femme. La discrimination étant encore présente, cet organisme structurant est encore bien nécessaire. Cette instance vigilante aura pour mandat de s'assurer que les occasions à saisir ne se transforment pas en menaces et que les acquis si chèrement et difficilement gagnés par les femmes ne s'étiolent ni ne régressent. Au-delà de son rôle actuel, le Conseil pourrait agir comme vigie et conseiller le gouvernement sur toutes les questions qui fragilisent l'accès des femmes à l'égalité.

Malgré les avancées, les dispositions pour contrer la violence ne vont pas assez loin. Les peines imposées aux agresseurs doivent être encore plus dissuasives. Il faut soutenir les femmes dans leur réorganisation personnelle et familiale. Pour leur part, les enfants témoins de la violence doivent avoir accès à des programmes qui leur éviteront de reproduire les modèles parentaux.

L'exploitation du corps des femmes et le sexisme toujours très présents dans les publicités devraient être soumis à des amendes. La banalisation de ce phénomène le rend encore plus insidieux et en fait malheureusement un pas vers la violence.

En outre, une réflexion doit se faire sur la façon d'inclure les hommes dans la démarche vers l'égalité. Les comportements des femmes et des hommes diffèrent quand ils et elles sont en présence. Naturellement, les femmes laissent beaucoup de place aux hommes. Il faut imaginer des moyens pour favoriser le leadership des filles et des femmes pour qu'elles se sentent autorisées à jouer leurs rôles sociaux et légitimées de le faire. On devra trouver des moyens pour que les hommes qui s'engageront avec les femmes dans cette démarche le fassent dans un respect mutuel et n'y soient pas sur-représentés.

L'adoption d'un principe d'alternance homme/femme à la présidence des conseils d'administration des organismes publics et parapublics ainsi que l'obligation de parité seraient une démonstration concrète de la volonté gouvernementale d'atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes et pourraient inspirer les grandes entreprises.

Par ailleurs, les femmes se sentent encore entièrement responsables du bien-être familial. Par le fait même, elles ont de la difficulté à exercer pleinement leur rôle de citoyenne ou à envisager de gravir les échelons dans le monde des affaires. Il faut les soutenir en ce sens. Parallèlement, les mesures pour amener les hommes à s'engager davantage dans la sphère familiale doivent être jumelées à des mesures pour déculpabiliser les femmes et les amener à lâcher prise dans la sphère privée. Afin de permettre à tous les employeurs, même ceux du milieu du communautaire, d'adopter des politiques de conciliation famille-travail, le gouvernement devrait prévoir des mesures de soutien aux entreprises. L'implantation d'un bureau des temps, à l'image de l'expérience européenne, faciliterait la vie familiale et, du même coup, allégerait le fardeau imposé aux femmes dans l'organisation de celle-ci.

Pour permettre aux femmes de choisir librement de rester à la maison afin de veiller à l'éducation de leurs enfants ou de s'occuper d'un ou d'une proche en

perte d'autonomie, il faut leur assurer l'indépendance financière. Des mesures à cet égard doivent s'inscrire dans la démarche vers l'égalité puisque souvent la première emprise des hommes s'exerce sur les femmes économiquement faibles.

Dans le domaine de l'éducation, les récentes décisions gouvernementales au regard des prêts et bourses auront sûrement un impact négatif sur les étudiantes. Encore aujourd'hui, celles-ci accèdent à des postes moins bien rémunérés que ceux des hommes et auront donc besoin de plus de temps pour rembourser leurs dettes d'études. Cette décision aurait intérêt à être soumise à l'utilisation de l'approche intégrée de l'égalité (AIE) pour en mesurer l'impact de façon appropriée.

Conclusion

En terminant, nous sommes heureuses de constater une réelle volonté politique quant à la poursuite de l'égalité entre les hommes et les femmes. Ce projet est audacieux. Il remet en question nos façons de faire et penser.

La YWCA ayant réussi à maintenir son offre de services pendant 130 ans, elle est donc en mesure de faire face à ce nouveau contrat social et de participer à sa réalisation. Nous sommes toutefois soucieuses parce que notre action auprès des femmes nous démontre chaque jour l'ampleur du travail à faire, les nombreux préjugés encore persistants de même que toute la pauvreté et la détresse que vivent les femmes.

Est-ce que les hommes et les femmes sont prêts à unir leurs efforts afin de poursuivre dans la voie de l'égalité? Avons-nous toutes et tous la même définition de l'égalité? La lecture de la société que fait le gouvernement est-elle

juste? Les gains des groupes de femmes sont-ils suffisamment solides pour être considérés comme des acquis qui nous permettent d'amorcer ce virage?

Puisque chaque pas vers l'égalité coûte cher en temps, en énergie et en désillusion, nous considérons comme très important que des mécanismes soient maintenus pour assurer le succès de ce projet ambitieux.

Ce nouveau contrat social aura des effets positifs, s'il ne dilue pas les différences, s'il n'évacue pas les problématiques, s'il respecte le rythme de chacune et de chacun et, enfin, s'il se donne réellement les moyens de briser une fois pour toutes les obstacles persistants.

Ginette G. Defoy
Directrice générale

Hélène Dumais
Membre du conseil d'administration
Linguiste féministe